

Madame Christine **Martin** et son compagnon Michel **Cosandier**, à Morrens;  
Madame Chantal **Martin Pruvot**, son époux Etienne **Pruvot**, leurs fils Louis  
et Lucien, à Assens;  
Madame Anne **Martin**, à Assens;  
Madame Thérèse **Panchaud-Martin**, à Bottens, et famille;  
Madame Judith **Favre-Martin**, à Yverdon-les-Bains, et famille;  
Monsieur Alain **Martin**, son épouse Sophie **Martin-Dunand**, leurs fils  
Dimitri, Siméon et Mahel, à Assens;  
Madame Fabienne **Crottaz-Boschung**, à Sugnens, et famille;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies  
ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Benoit MARTIN

Leur cher papa, beau-père, grand-père, frère, oncle, parent et ami enlevé à  
leur tendre affection le 21 décembre 2014, dans sa 83e année.

La cérémonie d'adieux aura lieu à Assens, le mardi 23 décembre.

Messe en l'église catholique, à 15 heures.

Honneurs à l'issue de la cérémonie.

L'inhumation suivra au cimetière.

Benoit repose en la crypte de l'église catholique d'Assens.

Domiciles de la famille :

Christine Martin, chemin de la Vignettaz 6, 1054 **Morrens**;

Chantal Martin Pruvot, chemin de la Cherra 3, 1042 **Assens**.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.